

Mauritanie : Renforcement de la gouvernance des matières premières

Le gouvernement mauritanien souhaite développer le secteur minier de manière durable. En coopération avec la société civile et le secteur privé, des réformes et stratégies sont élaborées dans un processus national.

Les enjeux

La Mauritanie est très dépendante des revenus du secteur extractif. Le secteur minier à lui seul génère 29% de l'ensemble des revenus de l'État. La Mauritanie exporte du minerai de fer, du cuivre et de l'or ; le minerai de fer dominant nettement les exportations. Ainsi, malgré le potentiel géologique, le secteur minier est encore peu diversifié. La Mauritanie, est donc très exposée aux fluctuations sur le marché mondial des matières premières minérales.

Au cours des dernières années, le gouvernement mauritanien a introduit des réformes dans le secteur minier, au niveau notamment du cadre juridique, des responsabilités institutionnelles ainsi que du cadastre et du système d'information géologique. Il manque toutefois une stratégie cohérente des institutions publiques concernées par l'industrie minière, qui pourrait servir de base pour une gestion active du secteur et garantirait que l'industrie minière réalise pleinement son potentiel en termes de création d'emplois et de génération de valeur locale.

L'approche

Le programme est mis en œuvre par la GIZ et l'Institut Fédéral des Géosciences et de Ressources Naturelles (BGR) dans le cadre de deux composantes, qui opèrent de manière complémentaire. La GIZ se concentre sur l'appui au développement d'une stratégie sectorielle, et la BGR sur l'élargissement de la base d'information concernant les matières premières non métalliques. Le conseil stratégique et technique auprès du Ministère du pétrole, de l'énergie et des mines vise à l'élaboration d'une politique nationale de l'industrie minière et à une stratégie de communication pour le secteur minier.



Intitulé du projet	Renforcement de la gouvernance des matières premières en Mauritanie
Organisme de tutelle	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone du projet	Mauritanie
Tutelle politique	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
Durée globale	27.04.2015 - 31.12.2017
Enveloppe financière	1,5 Mio. Euro

Le programme est destiné à améliorer la structure économique du pays grâce à une meilleure gestion des revenus du secteur des matières premières, à créer des emplois et à augmenter la valeur ajoutée locale.

Voici des exemples de prestations de la GIZ au sein de ce processus :

- Réalisation d'études pour l'analyse de la situation initiale sur certains aspects centraux du secteur minier (secteur minier artisanal, carrières industrielles, capacités institutionnelles)



Photo à gauche : Chargement du minerai de fer © EMI

Photo à droite : Des exploitants artisiaux tentent de détecter de l'or © Projekt-Consult GmbH/Thomas Neu



Photo à gauche : Vue d'une mine à ciel ouvert © EMI

Photo à droite : Pré-concassage du matériau pour l'exploitation artisanale d'or © Projekt-Consult GmbH/Thomas Neu

Adeline Defer
Coordinatrice du projet
adeline.defer@giz.de

- Conception des différentes étapes pour la formulation de la stratégie minière ;
- Sensibilisation et promotion d'un positionnement clair de la société civile dans le cadre de l'élaboration de la politique minière ;
- Mise en place de mesures de formation des professionnels et dirigeants au sein du gouvernement et de l'administration, concernant des questions techniques et économiques, des standards de politique sectorielle ainsi que des processus de réforme dans l'industrie minière d'autres pays africains ;
- Appui à la Réalisation de mesures de communication adaptées aux différents groupes cibles.

Les résultats en chiffres...

- Accompagnement d'un groupe noyau de la société civile, comme point de contact pour le dialogue stratégique avec le gouvernement ;
- Réalisation d'un diagnostic de la communication du Ministère en charge des mines, servant de base pour accompagner l'équipe de communication du Ministère ;
- Analyse de la pertinence de la „Vision africaine de l'industrie minière“ (Africa Mining Vision) pour la Mauritanie, adoptée par l'Union africaine, et conseil pour la prise en compte de ce cadre panafricain dans la formulation de la politique minière ;
- Élaboration d'un diagnostic pour le secteur des carrières industrielles et repérage des lacunes en termes de réglementation, afin que celles-ci soient prises en considération par la réforme du droit minier ;
- Organisation et suivi technique de voyages d'études au Mali et au Burkina Faso sur la gestion cadastrale et les expériences dans le secteur aurifère artisanal.

... et en faits

Avant 2016, l'extraction de l'or artisanal n'existe pas en Mauritanie. Le secteur de l'industrie minière était jusqu'alors principalement dominé par des projets industriels à forte intensité de capital. En 2016, il y a eu une ruée vers l'or près de Chami, à l'ouest du pays. Maintenant, au moins 10.000 orpailleurs sont actifs dans des mines informelles. Ni les acteurs nationaux, ni les acteurs publics locaux n'étaient préparés à ce développement. L'extraction de l'or artisanal a le potentiel de créer une quantité importante d'emplois en milieu rural. Mais ces activités impliquent aussi des risques écologiques et sociaux. Pour l'extraction de l'or de la roche, les orpailleurs utilisent des métaux lourds comme le mercure, qui peut menacer la santé et l'écosystème. Les orpailleurs travaillent généralement sans permission officielle. Le risque qu'ils deviennent dépendants des réseaux criminels pour vendre l'or est considérable.

Suivant une demande du Ministère en charge des mines, le programme de la GIZ a effectué une analyse de la situation actuelle du secteur aurifère artisanal dans la région de Chami. Ainsi, pour la première fois, des données précises et des informations concernant cette nouvelle activité ont été recueillies, pouvant servir aux autorités pour gérer l'encadrement de ce secteur. Trois arrêtés ministériels ont été préparés avec l'appui du projet afin d'établir une base juridique pour cette nouvelle activité. Par ailleurs, des mesures de sensibilisation concernant ce secteur et les potentiels et risques qui en font partie ont été organisées.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	En coopération avec	Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines, Mauritanie
Siège de la société	Dag-Hammarskjöld Weg 1-5 65760 Eschborn Allemagne T +49 (0)61 96 79-11 75 F +49 (0)61 96 79-11 15	Mandaté par	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Auteurs	Adeline Defer, Birte Derrix	Adresses postales des deux sièges du BMZ	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4-53113 Bonn, Allemagne T +49 (0)228 99 535-0
Mise en page	GIZ		BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Allemagne T +49 (0)30 18 535-0
Situation	25.09.2017		poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.